

MODALITE D'ACCUEIL ET D'ACCES AUX SERVICES POUR LES PUBLICS

- Accueil téléphonique et sur place sans rendez-vous **du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00**. Afdas délégation Sud-Est — 40, boulevard de Dunkerque - BP 71663 - 13566 Marseille cedex 02
- Les après-midis sont réservés aux conseils individualisés, sur rendez-vous (ou sans rendez-vous pour les employeurs adhérents au [Pack Avantage](#))
- Téléphone pour le Conseil en évolution professionnelle : 04 91 99 44 86
- Tél standard : 04 91 99 41 98 - Fax : 04 91 91 23 08
- Pour être mis en relation avec un conseiller Afdas complétez le formulaire selon votre situation : [employeur](#), [intermittent](#), [salarié](#), [demandeur d'emploi](#) ou [artiste auteur](#).

CONTACTS ET INFORMATIONS A USAGES DES PROFESSIONNELS

NIVEAU CEP :	1	1,2 et 3	1,2 et 3
CONTACTS :	Anne Marie SERRE T : 04 91 99 21 13 am.serre@afdass.com	Marie-Claire PIOT T : 04 91 99 23 08 m.piot@afdass.com	Christopher SANTIAGO T : 04 91 99 21 10 c.santiago@afdass.com

PRESENTATION DU PARTENAIRE SPRO

L'Afdas est le partenaire formation des professionnels de la culture, de la communication, des médias et des loisirs. Il est l'Opca, Opacif et Octa du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel, de la presse écrite, des agences de presse, de l'édition, de la publicité, de la distribution directe et des loisirs.

A ce titre, il est gestionnaire du fonds de formation des artistes-auteurs et opérateur du conseil en évolution professionnel. Créé en 1972 à l'initiative des organisations professionnelles du spectacle vivant, son champ d'intervention s'est nettement élargi. Depuis 2014, l'Afdas collecte ainsi les contributions formation de 10 branches professionnelles, représentant près de 41.000 entreprises en France.

[Accéder à la vidéo de présentation](#)

L'OFFRE DE SERVICE

Dans le cadre de ces missions, l'AFDAS informe, conseille et accompagne :

- Les entreprises de son champ en matière :
 - d'aide à l'intégration de collaborateurs
 - de conseil pour la professionnalisation des équipes
 - d'appui au financement d'un projet de formation
 - d'achat et d'évaluation d'une formation

- Les particuliers, salariés et demandeurs d'emploi de son champ en matière :
 - De conseil de carrière
 - D'aide au repérage et aux choix d'une formation
 - - De financement de la formation

FOCUS SUR L'OFFRE DE SERVICE SPRO ET CEP

Consulter [l'offre de service CEP de l'AFDAS](#).

Dans le cadre du SPRO et du CEP, les conseillers de l'AFDAS offrent les principaux services suivants :

- Pour la mise en œuvre du SPRO et du niveau 1 du CEP :
 - Analyser la demande et identifier, le cas échéant, la structure la mieux à même d'offrir le service adapté
 - Informer sur les tendances socio-économiques, l'emploi, les métiers, les compétences, les qualifications et les formations selon les territoires
 - Informer sur les dispositifs existants au service des usagers : services, prestations, formations
- Dans le cadre du niveau 2 du CEP :
 - Clarifier la demande et les priorités en matière d'évolution professionnelle)
 - Identifier les compétences et les emplois possibles
 - Bénéficier d'une méthodologie de construction du projet professionnel
 - Définir un projet professionnel en co-construction
 - Apprécier la faisabilité du projet
 - Définir une stratégie
- Dans le cadre du niveau 3 du CEP :
 - Co-construire : les étapes, les objectifs intermédiaires, les différentes actions à conduire pour chacune de ces étapes ; le cas échéant, le parcours de formation envisagé, les dispositifs et prestations à mobiliser, le plan de financement
 - Examiner la faisabilité financière et rechercher des financements

Témoignages sur le [Conseil en Evolution Professionnelle à l'AFDAS](#).

POUR EN SAVOIR PLUS

[Le site de l'Afdas](#)

[Le site du CEP de l'Afdas](#)